



SÉLECTION DES COURS – CAMPUS DE KEELE

ACAD 1 FRAN

Certains étudiants venant en programme d'échanges nous ont fait part de leur souhait de choisir quelques cours en dehors du campus bilingue de Glendon, dans une des autres facultés de l'Université York. Si c'est le cas, veuillez lire les consignes suivantes :

Règle : les étudiants en programme d'échanges doivent prendre la majorité de leurs cours à Glendon sur le campus bilingue de Glendon.

Exception : vous pouvez demander à prendre quelques cours sur le campus de Keele si vous remplissez les conditions suivantes :

1. Avoir obtenu le niveau d'anglais L3 ou L4 (Exempt)
2. Avoir obtenu l'autorisation de votre coordinateur à votre université d'attache
3. Respecter le nombre de crédits autorisés en fonction de votre situation :
 - Pour les étudiants venant pour une session (septembre à décembre **ou** janvier à avril) : choisir un maximum d'un cours de 3 crédits.
 - Pour les étudiants venant pour deux sessions (septembre à décembre **et** janvier à avril) : choisir un maximum de 6 crédits répartis comme suit :
 - Soit un cours de 3 crédits de septembre à décembre **ou/et** un cours de 3 crédits de janvier à avril.
 - Soit un cours de 6 crédits de septembre à avril.

Cas particuliers : si certains programmes nécessitent de prendre plus que 3 crédits par session sur le campus de Keele, le coordinateur du programme devra alors nous le notifier explicitement.

Comment faire votre demande :

- Demandez à votre coordinateur qu'il nous envoie une approbation par courriel en expliquant la raison académique de votre choix.
- Complétez le formulaire [05.2.1 – ACAD ENGLISH – Request course at Keele](#) et renvoyez-le-nous par courriel à exchange@glendon.yorku.ca.
- À réception de votre demande, nous contacterons le département à votre place.
- Nous vous confirmerons si vous avez obtenu l'accord pour vous inscrire dans ces cours. Chaque faculté est indépendante d'accepter ou de refuser votre demande.

Important : Les étudiants qui ne suivront pas cette procédure n'auront pas leur contrat d'étude signé.